



SYNDICAT  
MIXTE  
du PAYS VENDÔMOIS



# Comité Syndical du Pays Vendômois

**26 juin 2024 - 18h30**  
*Salle des fêtes de Pezou*  
*Place de l'Église*

# Sommaire

<b>1) Nouveau service public de rénovation énergétique et impact sur le fonctionnement de la Plateforme REV</b>	<b>P 3</b>
<b>2) Avenant au CLS</b>	<b>P 3</b>
<b>3) COT 3</b>	<b>P 4</b>
<b>4) Point sur les dispositifs du Pays Vendômois</b>	<b>P 5</b>
<b>5) Questions diverses</b>	<b>P 7</b>
<b><u>Annexes</u></b>	<b>P 7</b>

## 1) Nouveau service public de rénovation énergétique et impact sur le fonctionnement de la Plateforme REV

Le fonctionnement et le financement du service public de la rénovation énergétique (France Renov) sont modifiés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

L'espace conseil France Rénov du Vendômois (plateforme REV, Rénover en Vendômois), porté par le Pays Vendômois, est concerné par cette réforme.

Le nouveau dispositif s'appuie sur des conventions territoriales (Pactes territoriaux) conclus au niveau des EPCI ou un regroupement d'EPCI qui peut être un Pays.

Les conventions comportent trois blocs de missions, deux obligatoires et un facultatif :

- Bloc obligatoire « Dynamique territoriale » ; mobilisation des ménages, des publics prioritaires et des professionnels ; il s'agit du « aller vers » ;
- Bloc obligatoire « information, conseil, orientation » ; il s'agit de l'information des habitants dans les espaces conseils ou autres moyens ;
- Bloc facultatif « financement de l'accompagnement » ; il s'agit d'aides supplémentaires décidées par la collectivité pour l'accompagnement à la rénovation, l'adaptation des logements, la lutte contre l'habitat indigne.

L'établissement de la convention nécessite de fixer au préalable les actions du territoire concernant la mobilisation (Bloc 1 « aller vers ») et l'information des habitants (Bloc 2). Le Bloc 3 concerne les aides supplémentaires possibles que l'on retrouve notamment dans les dispositifs OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat).

Le nouveau dispositif modifie aussi le financement de la plateforme de rénovation énergétique. Le nouveau financement de l'ANAH se calibre en fonction des moyens humains nécessaires à la mise en place des actions et objectifs déterminés pour les 3 blocs. S'ajoute le financement au titre du FEDER pour les actions en lien avec la rénovation énergétique.

A la suite de la présentation du 24 mai 2024 en préfecture du nouveau dispositif (cf document en pièce jointe), une réunion technique s'est tenue le 13 juin 2024 entre les services du Pays Vendômois, des 3 EPCI, le Département, l'ADIL, la DDT et la sous-préfecture pour commencer à examiner les différents scénarii et les chiffer. L'avancée de ces travaux, qui ne seront pas achevés le 26 juin, sera présentée en séance du Comité Syndical.

## 2) Avenant au CLS (Contrat Local de Santé)

### **Projet de délibération :**

### **OBJET : PROLONGATION DU CLS DU PAYS VENDOMOIS JUSQU'EN DECEMBRE 2024**

La Présidente informe les membres du Comité Syndical que l'ARS propose de prolonger le 2<sup>nd</sup> Contrat Local de Santé jusqu'au 31 décembre 2024. L'objectif attendu est de rédiger un nouveau contrat pour établir un 3<sup>ème</sup> CLS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Elle rappelle que le CLS est un outil de mise en œuvre et de déploiement des politiques de santé sur le territoire ; le CLS permet une priorisation des actions en matière de santé et une meilleure coordination des acteurs locaux de santé.

Considérant que la santé est une priorité sur le territoire du Pays Vendômois, que cette politique publique concerne chaque habitant et qu'elle est essentielle à l'attractivité du territoire, la Présidente demande aux membres présents de bien vouloir :

- Accepter de prolonger le CLS actuel jusqu'en décembre 2024 en vue d'établir un nouveau contrat à compter de 2025, conformément au projet d'avenant n°2;
- De l'autoriser à signer l'avenant n°5 et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

### 3) COT 3 (Proposition de convention)

#### ***Projet de délibération :***

#### **OBJET : CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL N°3**

La Présidente informe les membres du comité syndical que le Contrat d'Objectif Territorial n°2 prend fin. Afin de permettre de continuer le déploiement des énergies renouvelable thermiques sur le territoire et de bénéficier du soutien financier du dispositif COT pour l'installation de chaudières bois, de solutions de géothermie ou de solaire thermique, la Présidente propose de contractualiser un 3<sup>ème</sup> COT avec l'ADEME dont les caractéristiques seront les suivantes :

- Période de juillet 2024 à juin 2028 (4 années)
- Accompagnement et développement des EnR thermiques (chaufferie bois plaquettes, géothermie sur sondes ou sur nappe, solaire thermique, réseau de chaleur)
- Objectif de réalisation :
  - . 10 installations minimum dont 3 autres que biomasse
  - . Production annuelle de 3 502 MWh Enr (300 Tep)
- Financement des projets : 60% des études, 45% de l'investissement
- Mission :
  - . Sensibilisation/ information sur les EnR
  - . Accompagnement technique des porteurs de projets
  - . Accompagnement sur l'ingénierie financière
- Financement de l'animation :
  - . Selon population du territoire (70 050 Hab) : 1,5 € /hab => 105 k€
  - . Versements : 17,5 k€/an pendant 3 ans / solde 4<sup>ème</sup> année (entre 10 k€ et 52 k€) selon l'atteinte des objectifs

La Présidente demande aux membres présents de bien vouloir :

- L'autoriser à établir la convention COT 3 avec l'ADEME dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessus ;
- L'autoriser à signer la nouvelle convention COT 3 avec l'ADEME ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

## 4) Points sur les dispositifs du Pays Vendômois

### 4.1) Contrat Régional de Solidarité Territoriale

Présentation des dossiers de demande de subvention au titre du CRST

TITRE PROJET	OBJECTIFS DU PROJET	Axe	N° FICHE ACTION	MAITRE D'OUVRAGE	Montant total du projet	DEPENSE RÉGIONALE ELIGIBLE	SUBVENTION REGIONALE PROPOSEE (Taux de subvention CRST)	AUTRES SUBVENTIONS
<b>Rénovation de l'éclairage public</b>	Changement des 86 luminaires par des LEDS Installation d'une horloge astronomique		35.3	Sougé	83 087€	69 458€	20 800€ (25%)	Sidelc :17 200€ (21%) Fonds Verts : 24 310€ (29%)  Autofinancement : 20 777€ (25%)

### 4.2) Contrat d'objectif Territorial COT 2

- Fin du dispositif le 30 juin 2024

- Bilan :

- . 16 installations (13 bois 3 géothermies) sur 10 attendues (160% des objectifs)
- . 3130 MWh pour 3640 MWh attendus (86% des objectifs)
- . Montant cumulé : 5470 k€ subventionné à 75% (4101 k€)
- . COT 1900 k€ / CRST 113 k€ / FEDER 430 k€ / Autres (État, CD 41) 1657 k€

Lieu	Maître d'ouvrage	Système	Périmètre	Energie		Financier					
				MWh sortie chdière	TEP annuel	Coût k€	Subv. COT k€	Subv. CRST	Subv. FEDER k€	Subv. Autre k€	Tx sub
Villetrun	Concept Jardin	Plaquette	Locaux pro, habitation	35	3,01	42	9				22%
Danzé	Danzé	Granulé	Mairie, logts	55	4,73	58	26			15	70%
Vendôme	Territoire V	Plaquette	Palais des fêtes, bât sport	1680	144,45	1800	775			650	79%
Droué	Droué	Plaquette	Mairie, logts	210	18,06	430	193			116	72%
St Martin	St Martin	Plaquette	Ecoles, logts, bât pub.	131	11,26	430	0			310	72%
Sougé	Sougé	Plaquette	Ecoles, bât pub et logts	232,6	20,00	330	150			110	79%
Mazangé	Mazangé	Géo sondes	Commerce	12,793	1,10	132	47	45			70%
Montoire	Territoires V	Corbeilles	Ecole de musique	46,52	4,00	70	20	24			63%
St Martin	Gîtes des pignons	Plaquette	Hébergement	58	5,00	138	24		65		64%
Lunay	Lunay	Plaquette	Ecoles	174,45	15,50	371	87		135	74	80%
Houssay	Houssay	Plaquette	Ecole, mairie et Salle des fêtes	134,8	11,60	392	170			145	80%
St Firmin	St Firmin	Plaquette	Ecole, mairie et salle associative	225	19,30	400	110		130	80	80%
Sargé	Sargé	Plaquette	Salle communale	26,5	2,30	145 (445)	45			70	79%
Authon	Authon	Géo sondes	Salle communale	14,6	1,26	120 (1050)	40	44			70%
Couëtron	Couëtron	Plaquette	Salles communales, logement	72	6,20	430 (970)	194			50	57%
Renay	Renay	Plaquette	Mairie et salle communale	21	1,81	185	10		100	38	80%
<b>Total</b>				3129	<b>269,58</b>	5473	1900	113	430	1657	<b>75%</b>

**Objectif 313 Tep**

**86,1%**

2443

45%

## 5) Questions diverses

# Annexes

## A-Développer l'emploi et l'économie

### 4-Développement de l'agriculture biologique

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Création d'une exploitation en maraichage diversifié, cultivée en agriculture bio	EARL de la Percerie (Couëtron au Perche)	11/09/23	57 500 €	40	23 000 €	63 764 €
Installation de 3 maraichers et arboriculteur en agriculture bio	EARL des 3 Chemins (Couëtron au Perche)	11/09/23	75 000 €	40	30 000 €	75 507 €
Création de serres et tunnels froids pour l'installation en maraichage bio	TRUCHARD Antoine (Crucheray)	29/01/24	31 615 €	40	12 600 €	31 615 €
<b>TOTAL action 4</b>			<b>164 115</b>		<b>65 600</b>	<b>170 886</b>

### 5-Diversification agricole et développement des circuits alimentaires de proximité

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Agrandissement du local de transformation à la ferme et création d'un atelier de pâtes	La Ferme de Charlin (Danzé)	11/09/23	40 857 €	35	14 300 €	49 323 €
Diversification/production de petit épautre	EARL La Providence (Villebout)	11/09/23	36 571 €	35	12 800 €	36 817 €
Acquisition de matériel pour le ramassage de la luzerne	SCEA du Perron (Couëtron au Perche)	11/09/23	16 857	35	5 900	16 900
Acquisition d'une remorque frigorifique	GAEC des Sapins (La Fontenelle)	11/09/23	8 000	25	2 000	8 180
<b>TOTAL action 5</b>			<b>102 285</b>		<b>35 000</b>	<b>111 220</b>

<b>TOTAUX A</b>			<b>266 400</b>		<b>100 600</b>	<b>282 106</b>
-----------------	--	--	----------------	--	----------------	----------------

## B-Favoriser le mieux-être social

### 15-Maisons de santé pluridisciplinaires et autres structures

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Construction d'une antenne de la MSP Barrillet	Azé	21/05/24	550 000	25	137 500	586 950
<b>TOTAUX action 15</b>			<b>550 000</b>		<b>137 500</b>	<b>586 950</b>

### 19-Structure d'accueil petite enfance

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Création d'une maison d'assistantes maternelle	Busloup	11/09/23	692 456	40	179 000	692 456
<b>TOTAUX action 19</b>			<b>692 456</b>		<b>179 000</b>	<b>692 456</b>



## 21-Soutien aux commerces de proximité

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Acquisition / réhabilitation du dernier commerce boulangerie / épicerie/tabac	Vallée de Ronsard	11/09/23	591 667	25	177 500	716 143
Réfection intérieure et mise aux normes du laboratoire de la boucherie	Artins	18/03/24	28 711	30	8 600	28 711
<b>TOTAUX action 21</b>			<b>620 378</b>		<b>186 100</b>	<b>744 854</b>

## 22-Equipements sportifs et de loisirs

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Construction d'un bâtiment en bois sur l'hippodrome de Savigny	Société des courses hippiques de Savigny	15/11/23	50 500	20	10 100	50 604
<b>TOTAUX action 21</b>			<b>50 500</b>		<b>10 100</b>	<b>50 604</b>
<b>TOTAUX B</b>			<b>1 363 334</b>		<b>512 700</b>	<b>1 487 914</b>

## C-Renforcer le maillage urbain et rural

### 23-Aménagement d'espaces publics

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Aménagement d'un espace public intergénérationnel	Villiersfaux	15/11/23	158 753	40	63 300	159 173
Aménagement de laplaine St-Exupéry	St-Ouen	21/05/24	792 901		101 100	792 901
Aménagement de la place à l'arrière de la mairie	Romilly du Perche	21/05/24	91 932		36 700	146 181
<b>TOTAUX action 21</b>			<b>1 043 586</b>		<b>201 100</b>	<b>1 098 255</b>

### 25-Constructions de logements locatifs publics sociaux

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Création de 10 logements sociaux à Naveil (7 PLUS et 3 PLAI)	Terres de Loir Habitat	11/09/23	Forfait		29 000	1 929 387
Construction de 6 logements locatifs individuels sociaux à Droué	Terres de Loir Habitat	29/01/24	Forfait		18 000	1 461 806
<b>TOTAUX action 25</b>			<b>0</b>		<b>47 000</b>	<b>3 391 193</b>
<b>TOTAUX C</b>			<b>1 043 586</b>		<b>248 100</b>	<b>4 489 448</b>

## D-Stratégie régionale biodiversité

### 31-Trame verte et bleue

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Aménagement de laplaine St-Exupéry	St-Ouen	21/05/24	792 901		68 100 €	792 901 €
Réalisation d'un inventaire biodiversité	St-Firmin des Prés	21/05/24	19 575		15 600 €	19 575 €
<b>TOTAUX action 31</b>			<b>812 476</b>		<b>83 700</b>	<b>812 476</b>

### 34-Matériels agricoles favorables à la biodiversité et à l'eau

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Acquisition roto-étrille	EARL du Couëtron (Couëtron au Perche)	11/09/23	11 429 €	35	4 000 €	11 429 €
<b>TOTAUX action 34</b>			<b>11 429</b>		<b>4 000</b>	<b>11 429</b>
<b>TOTAUX D</b>			<b>11 429</b>		<b>87 700</b>	<b>11 429</b>

## E-Plan Climat Energie Régionale

### 35-Plan isolation des bâtiments publics et associatifs

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Rénovation thermique de l'ancienne poste pour la création d'une épicerie associative	Mazangé	11/09/23	126 500	50	63 300	490 166
Rénovation d'un bâtiment à usage d'habitation dans le bourg	Le Temple	15/11/23	41 902	35	17 100	125 629
Rénovation de la salle d'activité	Huisseau en Beauce	18/03/24	122 708	60	73 600	291 151
Restructuration et réaménagement de la mairie	St-Amand Longpré	18/03/24	220 000	50	110 000	882 375
Rénovation de la salle polyvalente	Sargé sur Braye	21/05/24	168 127		94 100	445 174
Rénovation des logements de l'école	Cormenon	21/05/24	50 799		35 000	249 529
Rénovation de la salle polyvalente	Auton	21/05/24	155 416		93 200	1 033 018
<b>TOTAL action 35</b>			<b>885 452</b>		<b>486 300</b>	<b>3 517 042</b>

### 35.2-Bonification climat énergie

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Rénovation thermique de l'ancienne poste pour la création d'une épicerie associative	Mazangé	11/09/23	126 508	10	12 600	490 166
Rénovation d'un bâtiment à usage d'habitation dans le bourg	Le Temple	15/11/23	41 902	35	3 400	125 629
Rénovation de la salle polyvalente	Sargé sur Braye	21/05/24	168 127		18 800	445 174
Rénovation des logements de l'école	Cormenon	21/05/24	50 799		5 800	249 529
<b>TOTAL action 35.2</b>					<b>40 600</b>	

### 35.3-Eclairage public

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Rénovation de l'éclairage public	Cellé	29/01/24	27 241	30	8 100	96 125
Rénovation de l'éclairage public	St-Amand Longpré	18/03/24	40 000	20	8 800	58 200
Rénovation de l'éclairage public	Crucheray	21/05/24	13 608		4 000	13 608
<b>TOTAL action 35.3</b>			<b>80 849</b>		<b>20 900</b>	<b>167 933</b>

### 36.4-Géothermie sur sondes verticales

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Rénovation thermique de l'ancienne poste pour la création d'une épicerie associative	Mazangé	11/09/23	125 662	36	45 100	490 166
Rénovation de la salle polyvalente	Auton	21/05/24	129 394		44 394	
<b>TOTAL action 36.1</b>			<b>255 056</b>		<b>89 494</b>	<b>490 166</b>

<b>TOTAUX E</b>	<b>1 140 508</b>		<b>637 294</b>	<b>4 007 208</b>
-----------------	------------------	--	----------------	------------------

### A Vos ID

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Matériel pour la création d'une épicerie associative	Mazangé	15/11/23	23 581	31	7 400	24 272
Création d'une exposition permanente des costumes et parures des peuples du monde	Association MusikenFête	18/03/24	43 342	40	17 300	43 342
<b>TOTAL a Vos ID</b>			<b>66 923</b>		<b>24 700</b>	<b>67 614</b>

### Animation territoriale

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Animation 2022	SMPV				36 000	
Animation 2023	SMPV				43 000	
Animation 2024	SMPV				43 000	
<b>TOTAL Animation Territoriale</b>			<b>0</b>		<b>122 000</b>	<b>0</b>

**TOTAL DES SUBVENTIONS VOTEES (21/05/2024) : 1 733 094 €**

Soit **18,02** % d'engagement

**AVENANT N°2 AU  
CONTRAT LOCAL DE SANTE 2020-2022  
DU PAYS VENDOMOIS**

Entre

- Mme la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire
- M. le Président du Conseil Régional de la Région Centre-Val de Loire
- Mme. le Sous-Préfet de Vendôme
- M. le Président du Conseil Départemental de Loir et Cher
- Mme la Présidente du syndicat mixte du Pays Vendômois
- M. le Président de la Communauté d'agglomération Territoires Vendômois
- M. le Président de la Communauté du Perche et Haut Vendômois
- M. le Président de la Communauté des Collines et du Perche
- Mme la Directrice du Centre Hospitalier de Vendôme – Montoire

PREAMBULE :

Le Contrat Local de Santé du Pays Vendômois a été signé le 01 janvier 2020 pour une durée de 3 ans. Il a fait l'objet d'une évaluation permettant d'objectiver la poursuite de la démarche et de réorienter si nécessaire les priorités et le programme d'actions.

Compte tenu de la crise sanitaire et des éléments attendus sur la mise en place des contrats locaux de santé, les différentes parties s'accordent pour prendre le temps nécessaire à l'élaboration du futur contrat.

Afin de garantir un cadre juridique et un cadre de travail entre les partenaires, il a été proposé de prolonger le contrat local de santé 2<sup>ème</sup> génération jusqu'à la signature du contrat de 3<sup>ème</sup> génération, au plus tard le 31 décembre 2024.

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

**1° chapitre : Préambule**

Ce chapitre reste inchangé.

**Chapitre 2 : Contexte du territoire**

Ce chapitre reste inchangé.

### Chapitre 3 : Le contrat local de santé du Pays Vendômois

Les articles 1, 2, 3, 4, 5, 6 restent inchangés.

#### **Article 7 : Durée du CLS**

Le présent contrat est prorogé jusqu'au 31 décembre 2024.

Les articles 8, 9, 10 restent inchangés.

A Vendôme, le

Mme la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé du Centre,

Clara de Bort

M. Président du Conseil Régional de la région Centre-Val de Loire,

François Bonneau

M. le sous-préfet de Vendôme,

Vincent Le Duff

M. le Président du Conseil Départemental de Loir et Cher

Philippe Gouet

Mme la Présidente du Pays Vendômois,

Claire Foucher-Maupetit

M. le Président de la Communauté d'agglomération Territoires Vendômois

Laurent Brillard

M. le Président de la Communauté du Perche et Haut Vendômois

Alain Bourgeois

M. le Président de la Communauté des Collines et du Perche

Jean Leger

Mme la Directrice du Centre Hospitalier de Vendôme – Montoire

Valérie Boismartel